

Assemblée citoyenne

La réforme du financement des
arrondissements : définition et impacts

Contenu de la présentation

- Qu'est-ce que la réforme ?
- Objectifs de la réforme
- Impacts négatifs dans le Sud-Ouest
- Mobilisons-nous

1. Qu'est-ce que la réforme ?

Qu'est-ce que la réforme ?

1. Révision de la dotation selon des paramètres

Définition : sommes transmises à l'arrondissement par la Ville centre pour livrer les services aux citoyens

Exemples de paramètres :

Tonte de gazon : 1,59 \$ / m²

Entretien des terrains de jeux : 3,92 \$ / m²

Épandage sur les trottoirs : 488,23 \$ / km de trottoirs

2. Redistribution de la même enveloppe globale

La Ville centre prend la même somme qu'elle redistribue différemment.

Il y a des arrondissements qui perdent, comme le Sud-Ouest, et d'autres qui gagnent, comme LaSalle.

Qu'est-ce que la réforme ?

3. Modification des compétences entre la Ville centre et les arrondissements

Déneigement :

- * C'est la Ville centre qui décide quand charger sur les artères
- * C'est la Ville centre qui décide de priorités
- * C'est l'arrondissement qui paie et déneige



3. Modification des compétences entre la Ville centre et les arrondissements

Collecte des matières résiduelles :

- * La Ville centre paie une collecte de déchets par semaine
- * La Ville centre paie une collecte de recyclage par semaine
- * La collecte des résidus alimentaires doit être payée par les arrondissements

Qu'est-ce que la réforme ?

3. Modification des compétences entre la Ville centre et les arrondissements

Des rues locales deviennent des artères et sont soumises à des normes décidées par la Ville centre.



4. Établissement de normes de services

Par exemple :

Chaque bibliothèque doit être ouverte 53 heures par semaine

5. Centralisation des revenus

Récupération de recettes par la Ville centre...

- * Permis de construction
- * Permis d'occupation du domaine public
- * Revenus de parcomètres

5. Centralisation des revenus

... et redistribution d'une partie des recettes des arrondissements :

- * selon une formule à venir
- * décidée par la Ville centre

2. Objectifs de la réforme

Objectifs désirés

- * Meilleure équité entre les arrondissements
- * Niveau de services de base égal partout à la Ville de Montréal
- * Ne pas piger dans la poche des contribuables

Objectifs de la réforme

La réforme a des effets contraires :

- * Disparité encore plus grande entre les arrondissements
- * Coupures de service dans la majorité des arrondissements
- * Hausses de taxes foncières au-delà de l'inflation dans la majorité des arrondissements

3. Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Non-indexation

À chaque année, on doit absorber :

- * les augmentations de salaire des employés
- * l'amélioration des conditions de travail négociées par la Ville centre
- * l'augmentation de tous les coûts de contrat
- * les augmentations des coûts d'énergie (essence, électricité, etc.)

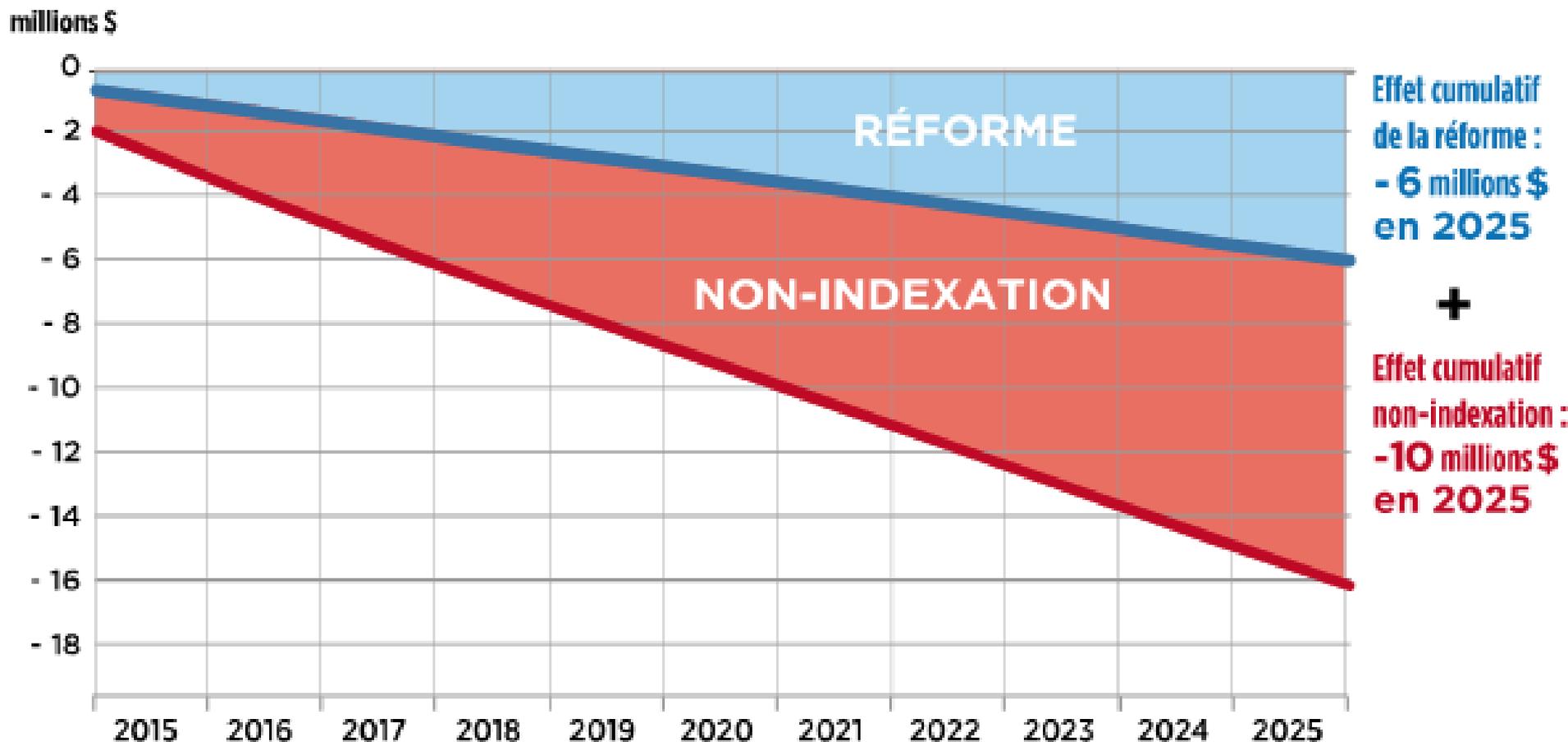
Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Non-indexation

- * Depuis 2002, l'arrondissement a été indexé une seule fois (2013)
- * En 2014, l'arrondissement a été indexé de 2 %...
... mais la Ville centre a imposé une coupure équivalente

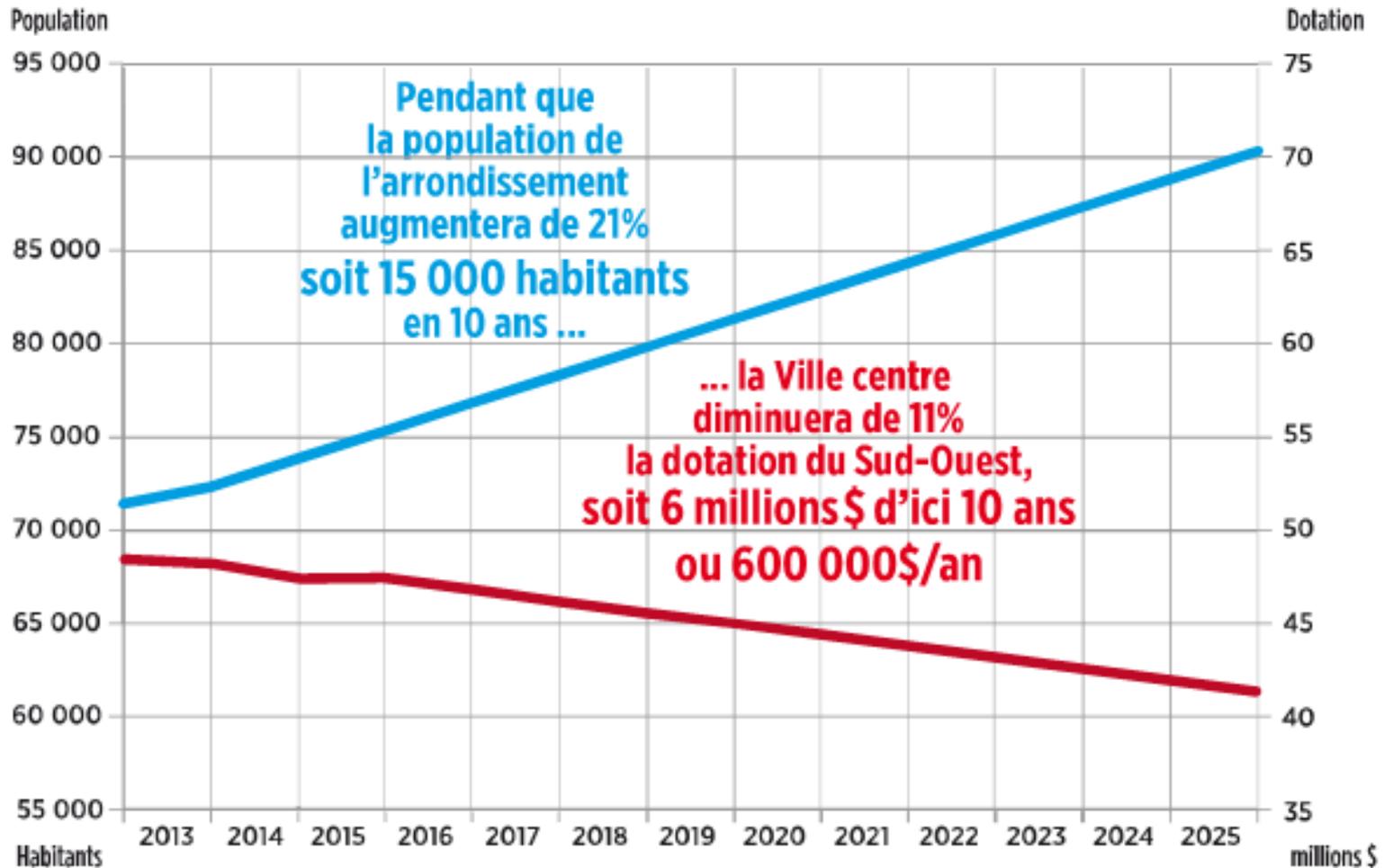
Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Effet combiné de la non-indexation



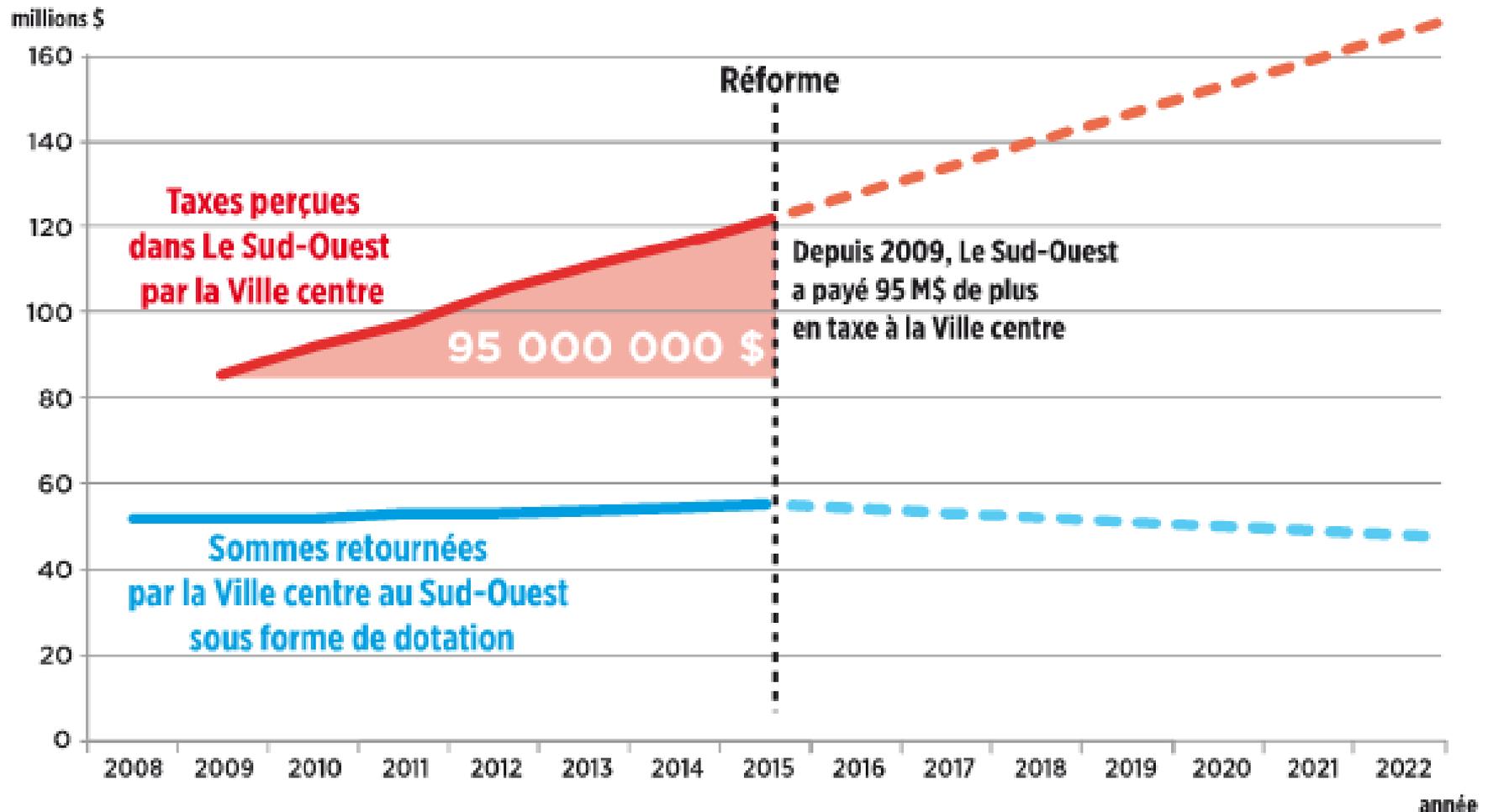
Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Augmentation de la population vs diminution de la dotation



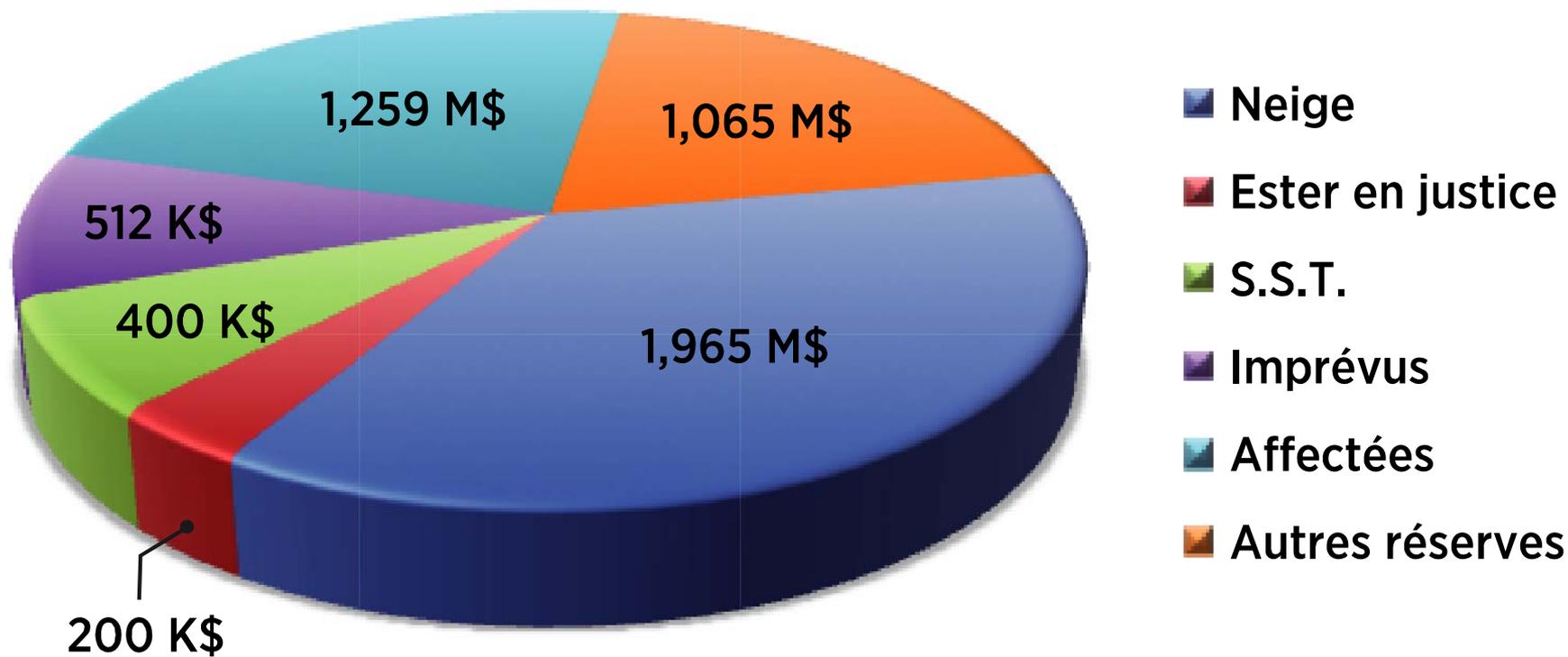
Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Taxes perçues dans le Sud-Ouest vs dotation



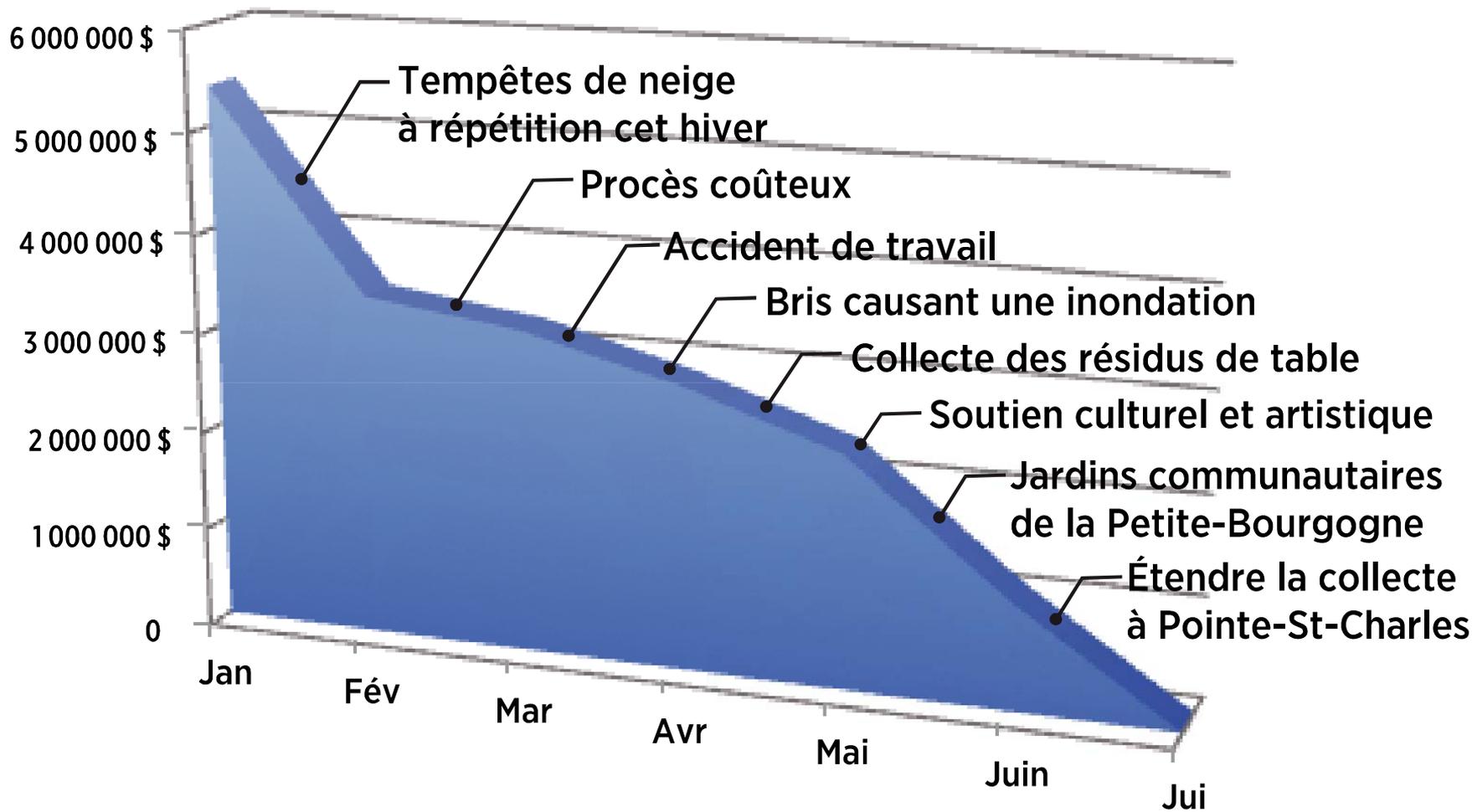
Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

État des réserves



Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Scénario qui éliminerait les réserves



Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Parce que la Ville centre récupère les revenus des parcomètres :

***** Manque à gagner d'environ 18 000 000 \$ en 10 ans *****

Coupures de personnel envisagées de 1 480 000 \$ = coupures de services

Par exemple :

- * Augmentation du délai de chargement de la neige
- * Moins d'inspecteurs sur le terrain
- * Moins de réparation de nids de poule
- * Moins d'élagage et de plantation d'arbres
- * Diminution de l'entretien des patinoires
- * Moins de plates-bandes fleuries



Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Budget 2015

Hausse de taxes envisagée en 2015 :

* +1,2¢ par 100\$ d'évaluation foncière

* Sur le compte de taxes :

Propriété de 250 000\$: 30\$ de plus

Propriété de 400 000\$: 48\$ de plus

Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

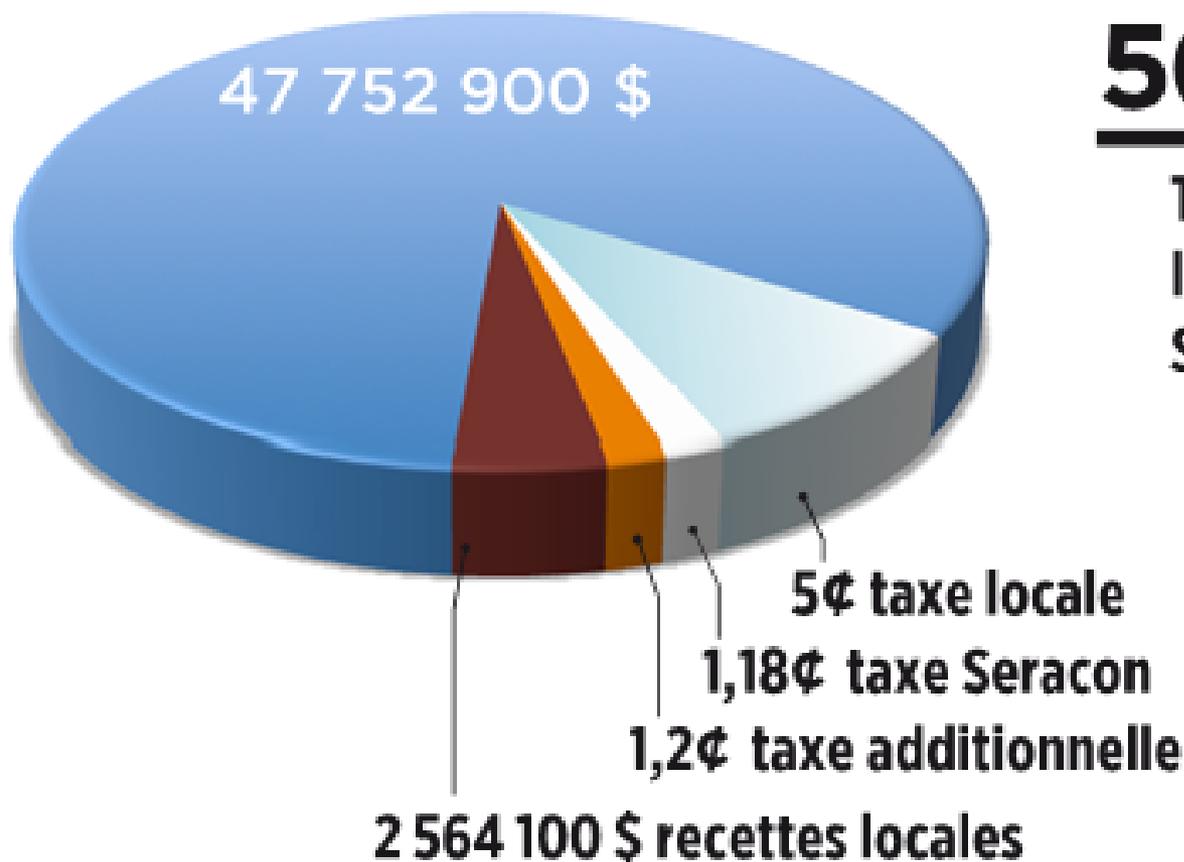
Budget 2015

Éléments constituant le budget 2015

Dotation : transferts centraux

56 697 400 \$

**Total budget de
l'Arrondissement du
Sud-Ouest en 2015**



**Taxe d'arrondissement
7,38¢ /100 \$ d'évaluation
ou 6 381 400 \$ au total**

Impacts négatifs dans le Sud-Ouest

Moyen et long termes

???

???

Si la réforme est votée, exemples de coupures possibles :

???

???

* Fermeture d'une piscine ± 270 000 \$

???

* Fermeture d'un centre communautaire ± 345 000 \$

???

* Fermeture d'une bibliothèque ± 665 000 \$

* Coupures dans les contributions aux organismes ± 1 900 000 \$

* Augmentation des loyers des organismes

* Coupures additionnelles de personnel (dans les limites des conventions collectives)

???

???

???

4. Mobilisons-nous

- * Pour protéger nos services de proximité
- * Pour éviter les hausses de taxes au-delà de l'inflation pendant 10 ans
- * Pour faire annuler cette réforme
- * Pour trouver de vraies solutions aux problèmes du financement des arrondissements

Ce qu'on peut faire :

- * Aller poser des questions
- * Aller encourager celles et ceux qui posent des questions
- * Partager l'information sur les réseaux sociaux
- * Envoyer des courriels aux membres du comité exécutif
- * Écrire une lettre ouverte aux journaux
- * Suivre les communications de l'arrondissement et de vos éluEs
- * D'autres suggestions?

Dates importantes

Lundi 15 septembre – Conseil municipal – 18 h
Hôtel de Ville – Questions au maire de Montréal

Mardi 16 septembre – Conseil municipal – 8 h 30
Hôtel de Ville – Questions au maire de Montréal

Lundi 29 septembre – Assemblée citoyenne – 19 h
Maison de la culture Marie-Uguay

Jeudi 2 octobre – Adoption du budget 2015 du Sud-Ouest – 19 h
Mairie de l'arrondissement

Dates importantes (suite)

Lundi 27 octobre – Conseil municipal – 18 h
Hôtel de Ville – Questions au maire de Montréal

Mardi 28 octobre – Conseil municipal – 8 h 30
Hôtel de Ville – Questions au maire de Montréal

Mercredi 26 novembre – Conseil municipal sur le dépôt du budget – 13 h
Hôtel de Ville – Questions au maire de Montréal

Du 28 novembre au 8 décembre – Commission des finances sur le budget – 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Hôtel de ville – Questions aux commissaires

Du 9 au 12 décembre – Conseil municipal sur l'adoption du budget
Hôtel de Ville – Questions au maire de Montréal

FIN